

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES
RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA
PECHE
INSTITUTION DE LA RECHERCHE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AGRICOLES
• o •
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES
EN GENIE RURAL, EAUX ET FORETS
Rue Hédi Karray, El•Menzeh IV
B.P. n°10 • 2080 Ariana
Tél. : (71) 719 630 / 230 039 / 709 033 ; Fax : (71)
717 951



الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري
مؤسسة البحث والتعليم العالي الفلاحي
• o •
المعهد الوطني للبحوث في الهندسة
الريفية والمياه والغابات
نهج الهادي كراي ، المنزه 4
ص.ب. عدد 10 ، أريانة 2080
الهاتف : 719 630 / 230 039 / 709 033 ، فاكس :
(71) 717 951

AVIS PUBLIC

Appel à candidature pour la sélection d'un technicien titulaire d'un mastère professionnel en sciences agronomiques

Art.1. Objet de l'annonce

Dans le cadre des activités de recherche du Laboratoire de Recherche Valorisation des Eaux Non Conventionnelles (LR VENC), l'Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF) lance un appel à candidature pour le recrutement d'un prestataire de services ayant le diplôme d'un mastère professionnel en sciences agronomiques.

Art.2. Objet du service

Le(a) candidat(e) retenu(e) est appelé(e), sous l'autorité du Chef du LR VENC à réaliser les activités suivantes:

- Suivi et réalisation des expérimentations au laboratoire.
- Réalisation des analyses physico-chimiques au laboratoire.
- Saisie et Traitement des données.
- Rédaction de rapports.

Art.3. Salaire et modalité de paiement

L'honoraire brut du mandat, y compris les taxes et toute charge sociale et fiscale, sera réalisé mensuellement dès la signature du contrat entre les deux parties et ceci jusqu'à la fin du contrat, à raison de 1000 Dinars Tunisiens bruts (mille dinars tunisiens) par mois selon les modèles de contrats de prestation de services à durée limitée. Le(la) candidat(e) bénéficie d'un congé annuel conformément à la législation Tunisienne en vigueur.

Art.4. Durée du contrat

Le(a) candidat(e) sera recrutée avec un contrat de prestation de services qui prendra lieu dès sa signature, pour une durée de 12 mois renouvelable.

Art.5. Compétences et qualifications requises

Le(a) candidat(e) doit disposer du profil et des compétences suivantes:

- Etre titulaire d'un diplôme de mastère professionnel en sciences agronomiques ou Equivalent;
- Autonomie lors des activités *in situ* et au laboratoire;
- Bonne capacité et esprit d'organisation, de communication et à travailler en équipe;
- Maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, Power Point, etc.)

Art.6. Profil demandé:

Formation: Un diplôme de mastère professionnel en sciences agronomiques ou Equivalent.

Expériences: Justifier d'une expérience dans les domaines suivants:

- Expérience dans le suivi des expérimentations de terrain (Sol, Eau et Plante);
- Expérience dans les analyses physico-chimiques de laboratoire ;

Art.8. Procédures et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les conditions demandées, seront examinées par la commission désignée par l'INRGREF. L'évaluation se fera en 2 deux phases : 1) Evaluation des dossiers (40 points) et 2) Entretien oral (60 points).

1^{ère} évaluation (40 points). La commission évaluera les dossiers des candidats pour une première sélection et attribuera une note pour chaque critère. Le barème de notation retenu est récapitulé dans le tableau suivant.

Critères de sélection		Score attribué
Conformité de Diplôme au profil demandé* (*Critère éliminatoire)		10
Expérience professionnelle après l'obtention du diplôme	Expérience dans les analyses physico-chimiques de laboratoire	15
	Stages effectués dans le domaine demandé : 0,5 pt pour un stage < 30 jours, 1 pt pour un stage >ou = 30 jours	10
	Formations effectuées dans le domaine demandé : 0,5 pt par formation	5
Total		40

L'expérience professionnelle doit être justifiée par des attestations qui cadrent avec les exigences du projet.

2^{ème} évaluation : 60 points. Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien qui sera organisé pour l'évaluation finale de la sélection du candidat(e).

Art.9. Présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leurs dossiers par Courrier Postal Express ou déposer leur demande au bureau d'ordre de l'INRGREF sous pli fermé en mentionnant le numéro de l'appel à candidature dans un délai qui ne devra pas dépasser 15 jours depuis l'affichage de l'appel au site de l'IRESA.

Adresse : Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts (INRGREF)
10 Rue Hédi Kanay, Manzeh 4, 2080 Ariana.

Art.9. Eléments constitutifs du dossier

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae
- Copie du document d'identité
- Copies conformes des diplômes obtenus,
- Copies de toutes pièces prouvant son expérience professionnelle (attestations de formations, attestations de stages, etc.).

Les candidatures reçues après la date susmentionnée ne seront pas prises en considération.

Uniquement les candidats(es) retenus(es) seront contactés(es).

Fait à Tunis le

Directeur Général de l'INRGREF
Mr Zouhaier NASR

*Le directeur Général de l'Institut
National de Recherches en Génie Rural,
Eaux et Forêts
Signature : Zouhaier NASR*

Chef du LR VENC
Mr Mohamed HACHICHA

Chef L.R VENC
Prof. Mohamed HACHICHA